

APPELS A CANDIDATURES

Référence n°001/SERV/PAGIRN/2020

Dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et la République Démocratique du Congo, la COFED lance 1 appels à candidatures pour un recrutement au poste ci-après d'un expert long-terme spécialiste dans la régulation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

1. INFORMATIONS SUR LES POSITIONS

Titre du poste: un (1) poste
Type de contrat : Contrat de Travail à durée déterminée
Lieu d'affectation : Kinshasa – Siège de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
Date de prise de fonction : **15/04/2021**
Date limite de dépôt de candidatures : **31/03/2021** à 15 heures locales de Kinshasa.

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les termes de références détaillés relatifs aux présents appels à candidatures peuvent être obtenus:

- ✓ Soit auprès du secrétariat du Coordonnateur de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED), Bâtiment de la Direction Générale des Impôts, 2^{ème} étage, Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe/Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- ✓ Ou en téléchargement sur le site de la COFED : www.cofed.cd

3. QUALIFICATIONS REQUISES

Les informations relatives aux qualifications requises sont reprises dans les termes de références qui peuvent être obtenus :

- ✓ Soit auprès du secrétariat du Coordonnateur de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED), Bâtiment de la Direction Générale des Impôts, 2^{ème} étage, Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe/Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- ✓ Ou en téléchargement sur le site de la COFED : www.cofed.cd

4. COMPOSITION DE DOSSIERS ET RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés par l'appel à candidatures et répondant au profil doivent faire parvenir à la date et heure indiquée ci-dessus, un dossier complet comprenant :

- ✓ Une lettre de motivation avec date de disponibilité à préciser, coordonnées et adresses physiques et électronique, dans laquelle le candidat pourrait fournir toute information complémentaire qu'il juge pertinente et qui n'est pas fournie dans le CV ;
- ✓ Un curriculum vitae du candidat mis à jour;

- ✓ Les copies des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes et qualifications du candidat (**les documents originaux seront exigés dans le cas où la candidature est retenue**);
- ✓ Au moins deux références (noms, prénoms, n° de téléphone et e-mail) dont une au moins étant celle du dernier employeur du candidat. Le Comité d'évaluation des candidatures pourrait s'y référer pour d'autres informations sur les aptitudes et les qualités des candidats;

Les dossiers de candidature complets, portant la mention « **Appels à candidatures n°001/SERV/PAGIRN/2020, Candidature pour le poste d'expert long-terme spécialiste en régulation des TIC** » devront être envoyés

- Soit sous pli fermé au plus tard le **31/03/2021 à 15 heures** locales à l'adresse physique de la COFED:

Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED)
Bâtiment de la direction générale des impôts, 2ème étage
Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe
Kinshasa, République démocratique du Congo
Téléphone : +243 81 555 36 44 Télécopieur : 243 81 555 36 49

- Ou par e-mail à l'adresse électronique suivante: cofed@cofed.cd

Les candidats sont tenus de déposer des dossiers complets. Aucun dossier ne sera retourné aux candidats à la fin de la procédure de sélection.

5. EVALUATION ET ATTRIBUTION DES POSTES.

Le circuit de sélection prévoit :

- Une première phase ou un comité de sélection sera constitué pour examiner les candidatures reçues selon les exigences du poste tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. Une short- List des candidats éligibles sera établie et toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée.
- Une phase d'interview ne concernant que les candidats ayant satisfait aux critères de sélections. Les candidats seront invités individuellement pour un entretien. Au cours de cette phase, une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidats pourra être appréciée. En effet, la COFED se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionnée dans le CV même si cette structure n'est pas citée comme référence ;
- Une phase terminale consacrée au choix du candidat final. Cette phase sera déterminée uniquement sur base des candidats ayant satisfait aux résultats des entretiens.